

Détails de l'émission

N° valeur / ISIN / Symbole	10 992 248 / CH0109922481 / BCV031
Emetteur	BCV Guernsey, succursale de BCV Lausanne Suisse (S&P AA-/stable/A-1+, Moody's A1/P-1/stable)
Lead manager	Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Emission à l'initiative de	Zingg Finance SA
Nominal	EUR 1 000
Nombre de valeurs émises	8 000 LEMAN avec clause d'augmentation et de réouverture
Ratio	84.15808 sous-jacent(s) par LEMAN
Date d'émission	02.02.2010
Fixing initial	EUR 11.8824
Date de paiement	08.02.2010
Prix d'émission	100 %
Prix de placement	Conformément au marché
Date d'évaluation finale	02.02.2011
Fixing final	Cours de clôture du sous-jacent à la date d'évaluation finale
Date de remboursement	08.02.2011
Définition	Le LEMAN est un instrument dérivé qui permet aux investisseurs de profiter de la volatilité implicite actuelle dans le marché des actions. Le LEMAN est destiné aux investisseurs qui ont une vue neutre à positive sur l'évolution du titre sous-jacent (Reverse convertible – code ASPS = 1220).

Sous-Jacent

Nom	Symbole	NV/ISIN
Action au porteur KONINKLIJKE KPN NV de EUR 0.24 nominal	KPN.AS	1 076 509 / NL0000009082

Conditions du produit

Paielement du coupon (C)	11.00 % (11.00 % p.a.) Le paiement aura lieu le 08.02.2011 (360 jours /360), il se compose de deux tranches : 1.23 % (1.23 % p.a.) composante d'intérêts purs. 9.77 % (9.77 % p.a.) un gain en capital (prime d'option).
Prix d'exercice	EUR 11.8824 (100 % du fixing initial)
Remboursement	08.02.2011 : 1. si le fixing final est supérieur ou égal au prix d'exercice de EUR 11.8824, le montant remboursé par LEMAN s'élèvera à EUR 1 000. 2. si le fixing final est inférieur au prix d'exercice de EUR 11.8824, l'investisseur devra prendre livraison de –84.15808- sous-jacent(s) par LEMAN en s'acquittant du timbre fédéral. Les fractions seront remboursées en espèces.

Marché secondaire, Cotation, Clearing

Marché secondaire	Reuters BCVINDEXT <BCVDERIVATIVES>, Telekurs 85, BCVL11ss. Inérêts courus compris dans le prix, base de calcul 30/360.
Cotation, segment de marché	Sera demandée au marché principal de SIX Swiss Exchange et maintenue jusqu'à la clôture la veille de la date d'évaluation finale (actuellement 02.02.2011 à 17h15).
Clearing	SIX SIS SA

Fiscalité

Indication	<ul style="list-style-type: none">Ces informations fiscales ne fournissent qu'un aperçu général sur les conséquences fiscales possibles liées à ce produit à la date de son émission. Les lois et les pratiques fiscales peuvent changer et avoir un effet rétroactifDans tous les cas, il appartient à l'investisseur de se renseigner auprès de son conseiller fiscal pour un examen spécifique de son profil préalablement à toute opération
Suisse	Ce produit est considéré comme transparent et comprend un intérêt unique prédominant (IUP). Pour les personnes physiques domiciliées fiscalement en Suisse qui détiennent ces titres dans leur fortune privée, le coupon représentant la composante d'intérêts, ainsi que l'intérêt unique calculé selon la méthode de la différence modifiée (l'accroissement de la composante obligataire entre la date d'achat ou d'émission et la date de vente ou de remboursement) sont des revenus imposables. Tout paiement de coupon ou de gain découlant de la partie "Option" constitue un gain en capital non imposable pour ces personnes. Les transactions sur le marché secondaire ne sont pas soumises au droit de timbre de négociation fédéral.
Fiscalité de l'épargne UE	Pour les agents payeurs suisses, la composante d'intérêts est soumise à l'impôt sur la fiscalité de l'épargne de l'Union européenne (in scope (code Telekurs = 6).

Informations juridiques

For, droit applicable	Lausanne, droit suisse
Matérialisation	La Valeur est constituée sous forme de droit-valeur inscrit dans le système de virement de SIX SIS SA. Elle n'est ainsi pas matérialisée et toute impression et livraison de titres individuels sont exclues.
Risques	<ul style="list-style-type: none">La valeur d'un LEMAN à l'expiration peut être inférieure au prix d'achat.Les risques liés à certains placements, en particulier les dérivés, ne conviennent pas à tous les investisseurs. Avant toute opération, l'investisseur est invité à procéder à un examen spécifique de son profil de risque et à se renseigner sur les risques inhérents, notamment en consultant la brochure « Risques particuliers dans le négoce de titres » de la BCV (disponible dans ses locaux ou sur son site internet: www.bcv.ch/static/pdf/fr/risques_particuliers.pdf). Les performances antérieures ne garantissent pas des performances actuelles ou futures. Ce produit n'est pas une participation à un placement collectif de capitaux au sens de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC) et n'est par conséquent pas soumis ni à autorisation ni à surveillance de l'Autorité de surveillance des marchés financiers (FINMA). Ainsi, l'investisseur ne peut pas prétendre à la protection de la LPCC.L'investisseur est exposé au risque de défaut de l'émetteur. La valeur des produits structurés ne dépend pas uniquement de l'évolution du /des sous-jacent(s), mais également de la solvabilité de l'émetteur, laquelle peut changer pendant la durée du produit.La survenance de situations de marché extraordinaires, d'urgence ou d'inconvertibilité peut affecter les dates et les autres conditions mentionnées dans ce document. L'investisseur est soumis aux spécifications légales ou contractuelles des marchés sur lesquels le sous-jacent est traité ainsi que celles prévues par l'émetteur ou auxquelles celui-ci est soumis.
Restrictions de vente	La diffusion de ce document et/ou la vente de ce produit peuvent être sujettes à des restrictions (par ex. USA, US persons, UK, UE, Guernsey) ; elles ne sont autorisées que dans le respect de la législation applicable.

Autres

- Ce document est informatif; il n'est pas une analyse financière au sens des « Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière » de l'Association Suisse des Banquiers, ni une offre, invitation ou recommandation personnalisée pour l'achat ou la vente de produits spécifiques.
- Durant la période de souscription, les conditions sont indicatives et susceptibles d'être modifiées ; l'émetteur n'a aucune obligation d'émettre ce produit.
- L'émetteur n'a, sauf mention contraire, pas l'obligation d'acquérir ce(s) sous-jacent(s).
- La BCV ou une entité de son groupe (ci-après : le « Groupe BCV ») peut, dans le cadre de cette émission ou du produit, verser à des tiers ou percevoir de la part de tiers une rémunération unique ou récurrente. Le contenu de cette publication a pu être utilisé pour des transactions par le Groupe BCV avant sa communication. Le Groupe BCV peut détenir des intérêts ou des positions en rapport avec les composantes de ce produit, respectivement en acquérir ou en disposer.
- Ce document n'est pas un prospectus d'émission au sens des articles 652a et 1156 du Code suisse des obligations ni un prospectus simplifié au sens de l'art 5 al. 2 LPCC. Seul le prospectus de cotation, disponible auprès de la BCV en langue française, avec les autres documents exigés cas échéant par le Regulatory Board, est déterminant. Les communications sur les numéros de téléphones indiqués dans ce document peuvent être enregistrées ; lorsque vous nous appelez, nous considérons que vous acceptez cette procédure.

Contacts

Fax 021 212 13 61

Internet / Mail www.bcv.ch/sw / structures@bcv.ch

Courrier BCV / 139-1448 / CP 300 / 1001 Lausanne

Date de publication 02.02.2010